

Mesdames les directrices et directeurs d'école,

Suite à la parution de l'instruction interministérielle et du protocole de gestion des cas Covid en milieu scolaire désormais en vigueur suite à l'avis du HCSP du 17 septembre 2020, la procédure de gestion des cas est amenée à évoluer.

L'interlocuteur principal des DSDEN sera désormais l'Assurance maladie en charge des plateformes de traçage des contacts. Les interlocuteurs des directrices et directeurs d'écoles et des chefs d'établissements restent principalement les personnels santé de l'Education Nationale.

Vous trouverez en pièce jointe une fiche de synthèse qui résume le processus de gestion des cas confirmés de Covid-19 en milieu scolaire tel qu'arrêté avec les autorités sanitaires et qui détaille les rôles respectifs des directrices et directeurs et chefs d'établissements et des services des DSDEN.

Il a été rappelé aux autorités sanitaires (ARS/CPAM) que leur interlocuteur est désigné au niveau de la DSDEN et que le processus ne prévoit pas, sauf accord local, qu'elles sollicitent directement les écoles ou établissements scolaires. L'analyse des chaînes de contamination scolaires fournies par les écoles et les établissements est en effet effectuée par les médecins conseillers techniques départementaux avec l'appui des infirmiers et des médecins scolaires puis validée par l'ARS.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments.

Bien cordialement,

**Laetitia TEISSEDRE**

Assistante

Cabinet de l'IA-DASEN du Cantal

DSDEN du Cantal - 11 place de la Paix - 15000 Aurillac Cedex

04 71 43 44 40

[cabinet-ia15@ac-clermont.fr](mailto:cabinet-ia15@ac-clermont.fr) - [laetitia.teissedre@ac-clermont.fr](mailto:laetitia.teissedre@ac-clermont.fr)

[www.ac-clermont.fr/dsden15](http://www.ac-clermont.fr/dsden15)

#### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire